BTS BANQUE

3e édition

Tout en un !

Programmes de 1re et 2e années

Nadia **Bellanger**

Entraînement intensif

aux épreuves écrites

Je fais le point : petits rappels de cours

Je me situe : exercices d'auto-évaluation

Je m'entraîne

- *U5. Conseil et expertise en solutions bancaires et financières*
- *U6. Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle*

ellipses

BTS BANQUE

BTS BANQUE

Tout en un !

Programmes de 1re et 2e années

Nadia **Bellanger**

3e édition

Entraînement intensif aux épreuves écrites

Unité 5 : Conseil et expertise en solutions bancaires et financières

Unité 6 : Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle

ellipses

ISBN 9782340-106383

Dépôt légal : août 2025

©Ellipses Édition Marketing S.A.
8/10 rue la Quintinie 75015 Paris



Le Code de la propriété intellectuelle et artistique n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.editions-ellipses.fr

Table des matières

Présentation générale de l'ouvrage 9

PARTIE 1 : CONSEIL ET EXPERTISE EN SOLUTIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES 11

Présentation de l'épreuve Unité 5 : conseil et expertise en solutions bancaires et financières 12

Activité 1. Ouverture et suivi des comptes bancaires 13

Tâche 1.1 Diagnostic de la situation personnelle, matrimoniale, patrimoniale et fiscale du client 15

Cours de synthèse sur le diagnostic de la situation personnelle, matrimoniale, patrimoniale et fiscale du client 16

La situation personnelle en qualité de célibataire 17

Le compte bancaire d'une personne célibataire 17

La situation personnelle en qualité de concubin 18

I. Reconnaissance légale du concubinage 18

II. Ouverture et gestion des comptes bancaires 18

III. Gestion du passif et des dettes en concubinage 18

IV. Interdiction bancaire et concubinage 19

V. Achat de biens immobiliers en concubinage 19

La situation personnelle en qualité de partenaire pacsé 20

La situation personnelle en qualité d'époux marié 21

Fiscalité des particuliers en France : revenus et imposition 22

I. L'impôt sur le revenu (IR) : principes généraux 22

II. Les différentes catégories de revenus et leur imposition 22

III. Revenus du patrimoine et leur imposition 23

IV. Prélèvements sociaux 23

V. Fiscalité des revenus exceptionnels et dispositifs d'optimisation 24

VI. Impôt sur la fortune immobilière (IFI) 24

VII. Déduction des frais professionnels 24

VIII. Déductions spécifiques pour les travailleurs indépendants 24

IX. Déduction des charges déductibles du revenu global 25

X. Déductions propres aux revenus du patrimoine 25

XI. Plafonnement des niches fiscales 25

Étapes détaillées du calcul de l'impôt sur le revenu brut 26

I. Détermination du revenu imposable 26

II. Application du quotient familial 26

III. Application du barème progressif de l'impôt 27

IV. Calcul de l'impôt brut total 27

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) 28

I. Définition de l'IFI 28

II. Personnes concernées 28

III. Biens imposables 28

IV. Calcul de l'IFI 29

V. Déclaration et paiement 29

Le calcul de la plus-value immobilière 30

I. Définition de la plus-value immobilière 30

II. Le prix d'acquisition 30

III. Le prix de vente 30

IV. Calcul de la plus-value brute 30

V. Abattements pour durée de détention 31

VI. Les exonérations spécifiques 31

VII. Imposition de la plus-value immobilière 31

VIII. Exemple de calcul de plus-value immobilière 32

La surtaxe de la plus-value immobilière **33**
I. Contexte de la surtaxe sur les plus-values immobilières 33
II. Calcul de la surtaxe 33
III. Exemples de surtaxe sur la plus-value immobilière 34

Tâche 1.3 **La gestion du compte et des services associés** **35**
Le droit au compte bancaire **36**
I. Définition du droit au compte 36
II. Les bénéficiaires du droit au compte 36
III. Les services associés au droit au compte 36
IV. Procédure d'ouverture d'un compte au titre du droit au compte 36
V. Restrictions et obligations du titulaire du compte 37
L'inclusion financière de la clientèle fragile **38**
I. La définition légale de la clientèle fragile 38
II. L'« offre spécifique » pour les clients fragiles (OSCF) 38
III. Le plafonnement des frais bancaires pour les clients en situation de fragilité 38
IV. Le droit au compte et le rôle de la Banque de France 39
V. L'inclusion financière et les initiatives récentes 39
La procuration bancaire **40**
I. Les conditions liées au mandant et au mandataire 40
II. Les différents types de procuration bancaire 41
III. Les effets du mandat de procuration 41
IV. La fin de la procuration bancaire 42
Les incidents relatifs au fonctionnement du compte : la saisie-attribution, l'avis à tiers détenteur, le décès du titulaire du compte, les agios, les découverts autorisés/non autorisés, les autres frais liés aux incidents de paiement **43**
I. La saisie-attribution 43
II. L'avis à tiers détenteur (ATD) **44**
III. Le décès du titulaire du compte **45**
IV. Les agios bancaires **46**
V. Le dépassement du découvert autorisé **46**
VI. Autres frais liés aux incidents bancaires **47**
Les indicateurs d'alertes dans le fonctionnement du compte **48**
Les niveaux de vigilance selon la réglementation LCB-FT **49**
I. La vigilance standard : le contrôle de base 49
II. La vigilance complémentaire : surveillance renforcée sur des éléments spécifiques **49**
III. La vigilance renforcée : pour les clients à risque élevé **50**
IV. La vigilance accrue : surveillance maximale et restriction des services **50**

Tâche 1.4 **La clôture du compte dans le respect de la réglementation et des procédures internes** **53**
La clôture du compte bancaire à l'initiative de la banque **54**
I. Les motifs de clôture d'un compte par la banque 54
II. Modalités et procédure de clôture d'un compte par la banque 55
La clôture du compte à l'initiative du client **57**
I. Motifs de clôture à l'initiative du client 57
II. Procédure de clôture du compte 57
III. Conséquences de la clôture du compte 58
IV. Cas particuliers de clôture de compte 58
V. Dispositif d'aide à la mobilité bancaire 58

Activité 2. La mise à disposition et le suivi des moyens de paiement **59**
Moyens de paiement **60**
I. Le chèque 60
II. La carte bancaire 60
III. Le prélèvement 60
IV. Le titre interbancaire de paiement (TIP) 60
Les cryptomonnaies **61**
I. Fonctionnement des cryptomonnaies 61
II. Types de cryptomonnaies 61

III. Avantages des cryptomonnaies ... 61
IV. Les inconvénients des cryptomonnaies ... 62
V. Cryptomonnaies et droit bancaire ... 62
VI. Fiscalité des cryptomonnaies ... 62
VII. Cryptomonnaies et banques ... 63
Les principaux types de fraude en fonction des moyens de paiement ... 64
La prévention des risques liés aux moyens de paiement la réglementation relative au principe de l'authentification forte avec la DSP 2 ... 66
I. Qu'est-ce que l'authentification forte (SCA) ? ... 66
II. Les objectifs de l'authentification forte ... 66
III. Les exigences de la DSP2 sur l'authentification forte ... 67

Activité 3. Élaboration d'une solution d'épargne ... 69

Tâche 3.1 Identification des produits d'épargne adaptés à la situation du client ... 71
Les différents produits d'épargne bancaire ... 72
I. L'épargne réglementée ... 72
II. L'épargne non réglementée ... 73
III. L'épargne à long terme ... 73
IV. L'épargne financière ... 73

Tâche 3.2 Identification des différents instruments financiers et des techniques des marchés financiers adaptés à la situation du client ... 75
Les instruments financiers et les techniques des marchés financiers ... 76
I. Les principaux instruments financiers ... 76
II. Techniques des marchés financiers et adaptation au client ... 79
III. Tableau comparatif des instruments financiers ... 80
IV. Conclusion : adapter l'instrument financier aux besoins du client ... 80
Les ordres de bourse ... 81
I. Le carnet d'ordres : fonctionnement et lecture ... 81
II. Les différents types d'ordres de bourse ... 82
L'assurance vie ... 83
I. Définition et fonctionnement de l'assurance vie ... 83
Les profils d'investisseur ... 86
I. Profil prudent ... 86
II. Profil modéré ... 86
III. Profil dynamique ... 86
IV. Profil très dynamique ... 87
V. Profil défensif (ou risque très faible) ... 87
VI. Profil responsable ou solidaire (investissement socialement responsable – ISR) ... 87
VII. Choix du profil d'investisseur : le rôle du conseiller ... 87

Activité 4. Élaboration d'une solution d'assurance ... 89

Tâche 4.1 Identification et suivi des assurances de personnes adaptées à la situation du client ... 91
Les différentes assurances ... 92
I. Le cadre légal de l'assurance ... 92
II. Les assurances de personnes ... 92
III. Les assurances de biens (assurances de dommages) ... 93
IV. L'indemnisation sur la base de la valeur d'usage ... 94
V. L'indemnisation sur la base de la valeur à neuf ... 95
VI. Points clés et obligations de l'assuré ... 96

Activité 5. Élaboration d'une solution de financement ... 97

Tâche 5.1 Caractérisation des différents types de financement ... 99
Les différents types de crédit à la consommation ... 100
I. Le crédit affecté ... 100
II. Le prêt personnel (ou crédit non affecté) ... 100

III. Le crédit renouvelable (ou « revolving ») 101
IV. La location avec option d'achat (LOA) 101
V. Le prêt étudiant 102
Le calcul de la mensualité dans un prêt 104
I. Détail de la formule 104
Le crédit immobilier 106
I. Caractéristiques générales du crédit immobilier 106
II. Cadre légal et protection de l'emprunteur : obligations d'information, d'évaluation et de mise en garde 107
III. Les éléments obligatoires de l'offre de prêt 108
IV. Processus : du compromis à la signature de l'acte et au déblocage des fonds 108
V. Aperçu des principaux types de prêts immobiliers 109
Le tableau d'amortissement dans le cadre d'un crédit immobilier 110
I. Définition et rôle du tableau d'amortissement 110
II. Obligation légale et formalisme 110
III. Contenu typique d'un tableau d'amortissement 111
IV. Mécanisme d'amortissement : un exemple simplifié 111
V. Utilité pratique pour l'emprunteur 113
VI. Tableau d'amortissement et taux variable 114
VII. Encadrement juridique et sanctions en cas d'absence ou d'erreur 114

Tâche 5.2 Évaluation de la solvabilité de l'emprunteur 115
L'évaluation globale du risque client 116
I. Les documents à fournir à la banque 116
II. La gestion du risque par la banque et l'évaluation de la solvabilité 117
III. Indicateurs de solvabilité, cotation du risque et scoring bancaire 118
L'assurance emprunteur 120
I. Principales caractéristiques de l'assurance emprunteur 120
II. L'intervention des courtiers en assurance 121
III. Les lois françaises réformant l'assurance emprunteur 121
IV. Les méthodes de calcul de la prime d'assurance emprunteur 122

Tâche 5.3 Montage du projet en collaboration avec les partenaires appropriés 125
La prise en compte des garanties 126
I. Les sûretés réelles 126
II. Les sûretés personnelles : le cautionnement 127
Le remboursement anticipé du prêt immobilier 129
I. Cadre légal et textes applicables 129
II. Principe et formes du remboursement anticipé 129
III. Indemnités de remboursement anticipé (IRA) 129
IV. Formalités et mise en œuvre 130
Je m'entraîne : Unité 5 131
1 : L'ouverture de compte 131
2 : Le fonctionnement et la clôture du compte 133
3 : La distribution, la mise à disposition de moyens de paiement liés au compte : 138
4 : La distribution de crédits aux particuliers 139
5 : La distribution de produits d'assurance vie, de prévoyance et de dommages 142

PARTIE 2 : VEILLE ORGANISATIONNELLE, JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE ET SECTORIELLE 169

Activité 1. Information des clients sur le système financier français, européen et international 171

Tâche 1 Sensibilisation au rôle et à l'organisation du système financier et bancaire dans l'activité économique 173
Le système financier 174
I. Les principaux agents économiques 174
II. Les interactions entre les agents économiques 175
III. Le rôle de la banque dans l'activité économique 175

Tâche 2 **Actualisation et application de la réglementation prudentielle du système financier177**
La réglementation prudentielle du système financier.....178
I. Les objectifs de la réglementation prudentielle.....178
II. Les piliers de la réglementation prudentielle.....178
III. L'application concrète par les banques.....179
IV. Le rôle des autorités de supervision.....180
V. Enjeux et défis contemporains.....180
Conclusion.....180

Activité 2. Suivi de l'évolution du marché bancaire, de l'assurance et de la finance 181

Tâche 1 **Recueil d'informations relatives à l'environnement concurrentiel et technologique.....183**
Le recueil d'informations relatives à l'environnement concurrentiel et technologique.....184
I. Les moteurs de l'évolution des marchés bancaire, de l'assurance et de la finance.....184
II. Les enjeux du suivi de l'évolution du marché.....185
III. Les outils et indicateurs de suivi du marché.....185
IV. La démarche de suivi et de prospective.....186
V. Conclusion.....186
I. Les enjeux du recueil d'informations concurrentielles et technologiques.....187
II. Méthodes et outils de la veille concurrentielle et technologique.....187
III. Exemples d'applications concrètes.....188
Conclusion.....189

Tâche 2 **Analyse des choix stratégiques des acteurs du marché..... 191**
Analyse des choix stratégiques des acteurs du marché 192
Analyse des choix stratégiques des acteurs du marché.....192
I. Les fondements de la stratégie dans le secteur financier.....192
II. Les leviers stratégiques des principaux acteurs.....193
III. Exemples d'axes de différenciation.....193
IV. Méthodes d'analyse stratégique.....194
V. Conclusion.....194

Tâche 3 **Contribution à la cybersécurité.....195**
Contribution à la cybersécurité.....196
I. La contribution du conseiller bancaire à la cybersécurité.....196
II. Conclusion.....197
Le plan de continuité d'activité (PCA) et la cybersécurité.....200
I. Qu'est-ce qu'un plan de continuité d'activité (PCA) ?.....200
II. Les enjeux spécifiques de la cybersécurité dans le PCA.....200
III. Intégration de la cybersécurité au sein du PCA.....201
IV. Les grandes étapes d'un PCA face à une cyberattaque.....201
V. Les bénéfices d'un PCA efficace en termes de cybersécurité.....202
Conclusion.....202
Le RGPD (règlement général sur la protection des données) dans le secteur bancaire.....203
I. Les principes clés du RGPD dans le secteur bancaire.....203
II. Les droits des personnes dans le secteur bancaire.....204
III. Obligations renforcées pour les établissements bancaires.....204
IV. Sanctions et conséquences en cas de non-conformité.....205
V. Les bonnes pratiques de mise en conformité.....205
Conclusion.....206

Tâche 4 **Participation à la politique de responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement.....207**
Participation à la politique RSE de l'établissement208
I. Les piliers de la RSE bancaire.....208
II. Pratiques de la RSE dans la banque.....209
III. Les labels et certifications RSE dans la banque.....210
IV. Bénéfices et perspectives.....210
Conclusion.....211

Activité 3. Intégration d'un collectif de travail 213

Tâche 1 **Collaboration au sein d'un écosystème d'acteurs et contribution aux résultats collectifs de l'établissement 215**

Les différentes formes juridiques des organisations 216
Les différentes formes d'organisation et leurs caractéristiques 216
I. L'entreprise individuelle 216
II. La société 217
III. L'économie sociale et solidaire (ESS) 219
Conclusion 220

Tâche 2 **Analyse des différents styles de management et de gouvernance 221**

Les différents styles de management et de gouvernance 222
I. Les grands styles de management 222
II. Les modes de gouvernance dans la banque 223
III. Exemples d'impacts sur la performance et la relation client 225
Conclusion 225

Tâche 3 **Application des choix de l'établissement en matière sociale 227**

Les choix d'un établissement bancaire en matière sociale 228
Les choix d'un établissement bancaire en matière sociale 228
I. Les politiques sociales internes 228
II. Les engagements solidaires et inclusifs pour les clients et les territoires 229
III. Les initiatives communautaires et philanthropiques 230
Conclusion 230
La marque employeur et les contrats de travail dans le secteur bancaire 231
I. La marque employeur : définition et enjeux 231
II. Les contrats de travail dans le secteur bancaire 232

Tâche 4 **Participation à la démarche qualité 235**

La démarche qualité dans la banque 236
I. Les fondements de la démarche qualité dans la banque 236
II. La mise en œuvre de la démarche qualité 236
III. Zoom sur la dimension client dans la qualité bancaire 237
III. Les bénéfices et perspectives de la démarche qualité 238
Conclusion 238

Activité 4. Exercice de l'activité dans le cadre juridique propre au système financier 239

Tâche 1 **Prise en compte du cadre juridique spécifique et évolutif 241**

Prise en compte du cadre juridique spécifique et évolutif 242
I. Les obligations légales et réglementaires 242
II. La protection du consommateur et la prévention du surendettement 243
III. Sanctions et conséquences en cas de non-respect 244
IV. L'impact sur la relation client et le management interne 244
Conclusion 245
Je m'entraîne 246

Corrigé : Je m'entraîne 251

Présentation générale de l'ouvrage

Le nouveau BTS Banque va connaître sa première session d'examen en 2026.

Cet ouvrage vous prépare aux deux épreuves professionnelles : unité 5 (conseil et expertise en solutions bancaires et financières) et unité 6 (veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle).

Ces deux épreuves représentent respectivement un coefficient 6 pour l'unité 5 et un coefficient 4 pour l'unité 6. L'enjeu de ces deux épreuves représente donc 200 points en prenant appui sur le jeu des coefficients.

Il s'agit de deux épreuves écrites d'une durée de 4 heures pour chacune.

Ce livre, a pour ambition de vous servir d'appui en complément de vos cours pour réussir dans votre parcours de validation de votre formation.

Bonne lecture,

Bon courage.

PARTIE 1

UNITÉ 5

CONSEIL ET EXPERTISE EN SOLUTIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES

Partie 1 Présentation de l'épreuve Unité 5 : conseil et expertise en solutions bancaires et financières

- Épreuve écrite : étude de cas portant sur des situations professionnelles et prenant appui sur un dossier documentaire accompagné de questions.
- Coefficient 6, soit 120 points
- Durée de l'épreuve : 4 heures.

Être capable le jour J à :

- Analyser les opportunités et les risques liés à la situation du client.
- Assurer l'ouverture du compte adapté.
- Gérer et clôturer un compte.
- Identifier des produits et services liés au compte.
- Adapter les différents moyens de paiement à la situation du client.
- Prévenir les risques liés aux moyens de paiement.
- Participer au traitement des incidents liés aux moyens de paiement.
- Définir le profil d'investisseur.
- Caractériser les différents produits d'épargne et les principaux instruments financiers et leur compte support.
- Élaborer une solution d'épargne adaptée à la situation du client et à ses motivations.
- Caractériser les produits d'assurance de personnes et de prévoyance.
- Caractériser les produits d'assurance de dommages et de responsabilité.
- Élaborer une solution d'assurance adaptée à la situation personnelle et patrimoniale du client.
- Caractériser les différents types de crédits.
- Élaborer une solution de financement adaptée au projet du client et à sa situation personnelle et patrimoniale.
- Mettre en place des assurances et des garanties appropriées.
- Suivre le crédit jusqu'à son remboursement.

L'atteinte de ces différents objectifs est articulée autour de 5 activités :

Activité 1 : Ouverture et suivi des comptes bancaires
Activité 2 : Mise à disposition et suivi des moyens de paiement
Activité 3 : Élaboration d'une solution d'épargne
Activité 4 : Élaboration d'une solution d'assurance
Activité 5 : Élaboration d'une solution de financement

Activité 1
Ouverture et suivi des comptes bancaires

4 tâches doivent être maîtrisées :

1.1 **Diagnostic de la situation personnelle, matrimoniale, patrimoniale et fiscale du client**
1.2 **Gestion du compte et des services associés**
1.3 **Clôture du compte dans le respect de la réglementation et des procédures internes**

Tâche 1.1

Diagnostic de la situation personnelle, matrimoniale, patrimoniale et fiscale du client

Fiche

Cours de synthèse sur le diagnostic de la situation personnelle, matrimoniale, patrimoniale et fiscale du client

Je fais le point

Le diagnostic lié à la connaissance client va porter sur l'une des 4 situations personnelles suivantes :

- le client célibataire
- le client concubin
- le client pacsé
- le client marié

Le statut personnel d'un titulaire de compte bancaire influence la gestion du compte, les droits et obligations du titulaire ainsi que les implications en cas de décès ou de séparation.

La situation personnelle en qualité de célibataire

Je fais le point

Ouverture et gestion des comptes bancaires : un célibataire ouvre et gère ses comptes bancaires individuellement, sans nécessité d'accord avec un conjoint.

Le compte bancaire d'une personne célibataire

A. Ouverture et gestion du compte

Une personne célibataire peut ouvrir un compte bancaire à son nom seul, sans nécessiter l'accord d'un tiers. Elle est l'unique titulaire du compte et seule responsable des opérations qui y sont effectuées.

B. Responsabilité et dettes

Le titulaire est personnellement responsable des dettes liées à son compte bancaire (découvert, crédits, etc.). Les créanciers ne peuvent saisir que les fonds présents sur son compte, sauf en cas de co-emprunt ou de cautionnement.

C. Conséquences en cas de décès

En cas de décès, le compte est bloqué dès que la banque est informée.
Les fonds sont transmis aux héritiers selon les règles successorales

Fiche

La situation personnelle en qualité de concubin

Je fais le point

I. Reconnaissance légale du concubinage

Le concubinage est une situation de fait reconnue par le droit de la sécurité sociale mais non par le droit fiscal. Les concubins sont considérés comme des tiers sur le plan fiscal.

Conséquences fiscales

- **Principe général** : Une personne vivant en concubinage est assimilée à une personne célibataire sur le plan fiscal et n'est pas soumise à l'imposition commune au titre de l'impôt sur le revenu.
- **Exception** : En cas de concubinage notoire, les concubins sont soumis à une imposition commune pour l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Tous leurs biens, qu'ils soient personnels ou indivis, sont alors pris en compte.

II. Ouverture et gestion des comptes bancaires

A. Types de comptes accessibles aux concubins

- **Compte individuel** : Chaque concubin peut ouvrir et gérer librement un compte bancaire individuel.
- **Compte joint** : Possible entre concubins, mais nécessite l'accord des deux pour la fermeture en cas de désaccord ou de séparation.

B. Conséquences du compte joint

- Chacun peut utiliser le chéquier et effectuer des paiements.
- Les fonds déposés sont présumés appartenir aux deux titulaires en parts égales, sauf preuve contraire.
- Les biens achetés *via* ce compte sont réputés communs (présomption simple).

C. En cas de mésentente ou de séparation

- **Procédure de dénonciation du compte joint** : Nécessite une déclaration unilatérale de l'un des titulaires et entraîne la transformation du compte en compte indivis nécessitant la double signature.

D. En cas de décès

- Le compte n'est pas automatiquement bloqué.
- Le concubin survivant peut continuer à l'utiliser, sauf opposition d'un héritier.

III. Gestion du passif et des dettes en concubinage

A. Contribution aux charges de la vie commune

- Il n'existe pas de règles spécifiques dans le Code civil.
- Les concubins doivent contribuer aux charges proportionnellement à leurs revenus.

B. Dettes contractées par un concubin

- En principe, les dettes sont personnelles et n'engagent pas l'autre concubin.
- Pas de texte spécifique sur la liquidation des intérêts des concubins en cas de séparation.
- Seule référence applicable : les règles générales de l'indivision.

C. Cas particulier d'un emprunt

- Si un concubin participe au paiement des mensualités d'un prêt sans être co-emprunteur, cela peut être assimilé par l'administration fiscale à une **donation déguisée**.
- Avantage de contracter à deux : augmentation de la capacité d'emprunt, mais **responsabilité solidaire** en cas de défaut de paiement.

IV. Interdiction bancaire et concubinage

Conséquences en cas de rejet de chèque

- Une interdiction bancaire frappera **les deux cotitulaires** d'un compte joint.
- Pour éviter cela, il est possible de désigner un responsable unique dans la convention de compte pour limiter l'impact d'un incident de paiement.

V. Achat de biens immobiliers en concubinage

A. Absence de cadre légal spécifique

- Il n'existe **pas de texte de loi** régissant l'achat d'un bien par deux concubins.

B. Le mécanisme de l'indivision

- Chaque concubin est propriétaire à hauteur de son apport.
- L'indivision peut être :
 - **Égalitaire** : 50/50.
 - **Inégalitaire** : 30/70, 40/60, etc., en fonction des contributions respectives.
- Si l'acte de vente ne précise rien, l'indivision est présumée **à parts égales**.

C. En cas de séparation

- Le bien est partagé selon la participation de chacun.
- Si l'un des concubins souhaite conserver le bien, il doit **racheter la part** de l'autre.

D. En cas de décès

- Le concubin survivant **n'a aucun droit** sur les parts du défunt.
- Les héritiers du défunt deviennent indivisaires et peuvent exiger la mise en vente du bien.

E. Protection du concubin survivant

- Une **convention d'indivision** peut être établie chez un notaire pour organiser la protection du concubin survivant et prévoir des clauses spécifiques pour l'acquisition du bien en cas de décès.

Fiche

La situation personnelle en qualité de partenaire pacsé

Je fais le point

Situation fiscale : les partenaires pacsés sont soumis à une imposition commune au titre de l'impôt sur les revenus et de l'impôt sur la fortune immobilière.

Ouverture et gestion des comptes bancaires : les partenaires peuvent conserver des comptes séparés, ouvrir un compte joint pour les dépenses communes.

A. Gestion du compte selon le régime du PACS

- Sous le régime de la séparation de biens (par défaut), chaque partenaire gère librement son compte personnel.
- En cas d'indivision volontaire, les fonds peuvent être réputés appartenir aux deux partenaires.

B. Compte joint et solidarité

- Un compte joint engage solidairement les partenaires. Chacun peut effectuer des opérations engageant l'autre.
- En cas de séparation, la fermeture nécessite l'accord des deux parties.

C. Conséquences en cas de décès

- Contrairement aux couples mariés, le partenaire survivant n'a pas automatiquement de droits sur le compte du défunt (sauf désignation comme bénéficiaire dans un testament ou donation).
- Le compte individuel est bloqué et intégré à la succession.

Fiche

La situation personnelle en qualité d'époux marié

Je fais le point

La situation personnelle d'un client résultant d'un mariage nécessite d'avoir connaissance de son régime matrimonial.

Si les époux n'ont pas fait le choix d'adopter un régime matrimonial à travers l'adoption d'un contrat de mariage, alors ils seront automatiquement soumis au régime légal de la communauté réduite aux acquêts.

Le régime matrimonial de la communauté réduite aux acquêts résulte du mariage et s'appliquera alors automatiquement.

À l'inverse, lorsque les futurs époux ou les époux décident d'organiser leurs relations pécuniaires et leurs pouvoirs, alors ils adopteront un contrat de mariage répondant à leurs aspirations : soit par l'adoption d'un régime matrimonial séparatiste, soit par l'adoption d'un régime matrimonial communautaire notamment.

Le régime matrimonial du titulaire a donc un impact significatif sur la gestion du compte bancaire.

A. Mariage sous le régime de la communauté de biens

- **Compte personnel** : Même si un époux possède un compte à son nom, les fonds peuvent être considérés comme communs si les revenus y sont versés (sauf clause spécifique).
- **Compte joint** : Les deux époux sont cotitulaires et solidaires des dettes du compte. Une opération effectuée par un seul engage l'autre, sauf opposition.

B. Mariage sous le régime de la séparation de biens

- Chaque époux conserve un compte bancaire personnel.
- L'un n'est pas responsable des dettes de l'autre, sauf engagement contractuel (ex. caution).

C. Conséquences en cas de séparation ou de décès

- **Divorce** : Un compte joint peut être transformé en compte individuel ou fermé, nécessitant l'accord des deux époux.
- **Décès** : Le compte personnel du défunt est bloqué et intégré à la succession. Le compte joint continue à fonctionner au profit du conjoint survivant, sauf opposition des héritiers.

Fiche

Fiscalité des particuliers en France : revenus et imposition

Je fais le point

La fiscalité des particuliers en France repose principalement sur l'impôt sur le revenu (IR), qui s'applique aux différentes catégories de revenus.

Elle inclut aussi l'imposition des revenus du patrimoine et des prélèvements sociaux.

Voici une explication détaillée des différentes catégories de revenus et leur traitement fiscal.

I. L'impôt sur le revenu (IR) : principes généraux

L'impôt sur le revenu est un impôt progressif qui concerne les revenus perçus par les particuliers.

Il est calculé selon un **barème progressif** en fonction du **quotient familial**.

Taux d'imposition 2024 (revenus 2023) :

Tranche de revenu imposable (€)	Taux d'imposition (%)
Jusqu'à 11 294 €	0 %
De 11 294 € à 28 797 €	11 %
De 28 797 € à 82 341 €	30 %
De 82 341 € à 177 106 €	41 %
Plus de 177 106 €	45 %

Chaque catégorie de revenu est soumise à un mode d'imposition spécifique.

II. Les différentes catégories de revenus et leur imposition

A. Revenus d'activité (traitements et salaires)

- Concernent les revenus perçus par les salariés et les fonctionnaires.
- Imposés après déduction d'un **abattement forfaitaire de 10 %** (minimum 472 € et maximum 14 171 € en 2024) ou des frais réels.
- Soumis au **prélèvement à la source**, avec ajustement *via* la déclaration annuelle.

B. Bénéfices industriels et commerciaux (BIC)

- Revenus des activités commerciales, industrielles et artisanales.
- Régimes d'imposition :
 - **Micro-BIC** (CA < 188 700 € pour activités de commerce / 77 700 € pour prestations de services) → Abattement de 71 % (vente) ou 50 % (services).
 - **Régime réel** pour CA supérieurs → Déduction des charges réelles.